

Règlement du Challenge des festivals Saison 2019-2020

Une autre approche du Bridge, « le bridge festif », organisé dans des lieux qui offrent un moment privilégié tout en permettant aux joueurs de côtoyer des champions et des joueurs de tous pays.

La volonté de la FFB est de mettre en avant les festivals de bridge par la création d'un challenge sortant du cadre des compétitions et ouvert à tous.

Ce challenge sera doté de Points de Performance sur la base d'un classement individuel.

Les festivals concernés pour la saison 2019-2020 :

- Biarritz du 2 au 13 juillet 2019
- Deauville du 17 au 25 juillet 2019
- La Baule du 16 au 25 août 2019
- La Grande Motte du 24 août au 1^{er} septembre 2019
- Paris du 24 au 31 octobre 2019
- Arcachon du 27 avril au 3 mai 2020
- Juan Les Pins du 15 au 24 mai 2020.

1. Critères de participation au challenge :

- Trois épreuves : Open – Mixte – IMP et/ou Patton
- Participation : au moins 50 tables
- Séances : au moins 2 séances de 26 à 30 donnes

2. Principes de dotation :

- 50 PP maximum pour l'ensemble des festivals.
- La base d'attribution des PP sera calculée sur la base de 100 paires.
- Un coefficient sera appliqué pour les épreuves (Open et Mixte) proportionnel au nombre de séances jouées :
 - ✓ Coefficient multiplicateur de :
 - 1,25 pour 3 séances
 - 1,50 pour 4 séances.
 - ✓ Coefficient minoré pour le mixte, IMP et/ou Patton de 0,50.

3. Attribution de base des Points :

Épreuve	Classement	Dotation	Coefficient	Attributions
Open	Gagnant de l'Open	20 PP	Coefficient multiplicateur : 1,25 pour 3 séances 1,50 pour 4 séances	Jusqu'au 20 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 1 ^{ère} série Mineure	12 PP		Jusqu'au 12 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 2 ^{ème} série	10 PP		Jusqu'au 10 ^{ème}
Mixte	Gagnant du Mixte	10 PP*	Coefficient minoré : 0,75 pour 2 séances	Jusqu'au 10 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 1 ^{ère} série Mineure	6 PP*		Jusqu'au 6 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 2 ^{ème} série	5 PP*		Jusqu'au 5 ^{ème}
IMP	Gagnant de l'IMP	10 PP*	Coefficient minoré : 0,75 pour 2 séances	Jusqu'au 10 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 1 ^{ère} série Mineure	6 PP*		Jusqu'au 6 ^{ème}
	1 ^{ère} paire 2 ^{ème} série	5 PP*		Jusqu'au 5 ^{ème}
Patton	Gagnant du Patton	20 PP	Pour 50 équipes	Jusqu'au 5 ^{ème}
	Gagnant du Patton	30 PP	Pour 75 équipes	Jusqu'au 10 ^{ème}
	Équipe sans 1 ^{ère} série	10 PP		Jusqu'au 2 ^{ème}

*Application du coefficient multiplicateur si 3 séances et plus.

- Une dotation spéciale en PE pour les 3^{ème} et 4^{ème} séries pour chaque épreuve de chaque festival :
 - ✓ 1^{er} : 1500 PE
 - ✓ 2^{ème} : 1000 PE
 - ✓ 3^{ème} : 500 PE
- Prix spéciaux pour les jeunes.

4. Classement du challenge :

- Pour chaque festival, les joueurs seront classés en fonction des points d'expert hors bonus.
- Aucune obligation de jouer avec le même partenaire.
- Deux participations minimums dans 2 festivals.

5. Obligations des organisateurs :

- Implication des clubs locaux
 - ✓ Tarification spéciale pour les membres du club,
 - ✓ Organisation de séances d'initiation. La FFB produira le mode d'emploi.
- Négocier des tarifs d'hébergement pour les participants
- Les prix distribués (espèces et lots en nature) doivent représenter au moins 60 % des droits d'engagement (RNC).

6. Prix FFB :

Pour chaque festival, un prix « Jeune » licencié FFB de trois cents euros à la première paire open de moins de 26 ans et un prix de deux cents euros à la deuxième paire du tournoi open/2 de moins de 26 ans.

Pour chaque festival, les deux premières paires (hors 1^{ère} série) classées dans l'Open et/ou le Mixte, recevront une invitation pour l'Open de France de la saison en cours ou de la suivante selon la date du festival, non cumulable avec les prix du festival, nominatif et non cessible.

7. Dotation du challenge des festivals :

- Classement scratch : Dotations en séjours et en invitations à des festivals.
- Prix spéciaux :
 - ✓ Les 3 premiers 2^{ème} série : Invitations au 1^{er} Entraînement National. (Droits d'engagement offerts).
 - ✓ Les 3 premiers 1^{ère} série mineure : Invitations pour le 2^{ème} Entraînement National (Droits d'engagement offerts).
 - ✓ Les 3 premiers 3^{ème} et 4^{ème} série : Invitations pour l'Open de France Gold (Droits d'engagement offerts).

Préconisation sans garantie de bonne fin à intégrer dans le règlement intérieur du festival :

L'organisateur du festival peut refuser d'admettre, dans une épreuve, toute personne dont la tenue notamment vestimentaire ne répondrait pas aux critères généralement admis dans les compétitions de bridge ou plus généralement dans les manifestations et/ou évènements se déroulant sur le territoire français ainsi que toute personne dont des manquements passés aux principes d'éthique et de discipline dans la pratique du jeu rendraient la présence incompatible avec un déroulement serein de la compétition.